



 Priscilla SAIB et Sandro PINTO le 25 juillet 2020

Mélanie ROLETet Sébastien DUCROT le 5 septembre 2020

- Valérie PLASTRE et Frédéric MOREAU le 16 septembre 2020
- Aurélie BARRAULT et Karim DUCROT le 10 octobre 2020

• Basile DA SILVA SOARES, le 3 juillet 2020 • Juliette **THIERRY**, le 14 juillet 2020 • Gabin **HÉDIN**, le 16 juillet 2020

- Lucas FLÉ MOREAU, le 20 juillet 2020
- Timéo SAIB, le 28 août 2020
- Catalin **SUHANI**, le 3 novembre 2020
- Marie-Christine MAIRE, le 25 mai 2020
- Jean-Marie MINARD, le 1er juillet 2020
- Claude VASSEUR, le 23 juillet 2020
- Fahriye YARAS (née AYGÜN), le 30 juillet 2020
- Josette BLANCHET (née FROUX), le 21 août 2020
- François GILLET, le 16 octobre 2020
- André LOISIER, le 25 octobre 2020
- Claudette GABRIELLE (née JOLLY), le6 novembre 2020

BOIS À COUPER



La commune dispose d'une parcelle de bois que nous souhaitons déboiser. Pour cela nous vous proposons l'accès à cette parcelle. Vous pourrez ainsi couper du bois et l'emporter gratuitement.

Si vous êtes intéressé, appelez la Mairie pour plus d'informations.





03 86 42 91 72

21 route de Quenne Z.A. du Soleil Levant 89290 VENOY

www.psav.fr contact@psav.fr

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Numéro d'urgence mairie : 03 86 40 25 65

- lundi, mardi, jeudi, vendredi :

de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 ; - mercredi et samedi : de 8 à 12 heures.

Tél. 03 86 40 20 77 - Fax 03 86 40 28 11

Courriel: mairie.venoy@orange.fr - site: mairie-venoy.fr

VIE LA JOIE, commerce multi-services et relais poste

Horaires d'ouverture : - lundi au vendredi : de 7 à 19 heures ;

- le samedi et dimanche : de 7 à 12 h 30.

Les levées du courrier se font, pour le bureau de poste, les jours ouvrables à 9 heures - Tél. 03 86 32 08 47

LOCATIONS DE SALLES:

Salle des Joinchères

	Habitants de Venoy	Extérieurs à la commune	
Pour le week-end (1 ou 2 jours)	350,00 €	800,00€	
En semaine (1 journée)	250,00 €	450,00 €	
Location à but lucratif :	le week-end	1 000,00 €	
	la journée supplémentaire	500,00€	
	une journée en semaine	800,00€	
Location de la petite salle : 100,00 € en semaine			
Forfait ménage : 150 €, forfait location vidéo : 50 €, forfait location sono : 50 €			

Salle des fêtes de Montallery et la Venoisienne

	Venoisienne		Montallery	
	Venoy	Extérieurs	Venoy	Extérieurs
Pour un vin d'honneur	60,00€	80,00€	60,00€	80,00€
En semaine (1 journée)	80,00€	120,00€	80,00€	120,00€
Pour le week-end (1 ou 2 jours)	140,00 €	280,00€	120,00€	200,00€

NUMÉROS D'URGENCE :

SOS Médecins: 08 20 89 00 00

Garde médicale (nuit, week-end, jours fériés): 39 66





Centre anti-poison: 01 40 05 48 48 Pharmacies et médecins de garde: 03 86 51 85 00

ADAVIRS (Aide aux victimes et à la réinsertion sociale) Contact: Marie-Thérèse HUGOT-GONZALEZ: 03 86 40 35 42

ADMR - la référence du service à la personne : 03 86 40 31 08

Cabinets intervenant sur la commune			
PODOLOGUES	Marie-Agnès PARRIN	03 86 40 35 57	
	Jean-Philippe PARRIN	03 00 40 33 37	
KINÉSITHÉRAPEUTE	Sylvie CHÂTEAU-GUYOU	03 86 40 38 19	
INFIRMIÈRES	Aude DAMY-MAILLET		
	Isabelle BONNEFOND	06 73 41 43 25	
	Aurélie DRILLON		
	Pierrette TESTE	03 86 46 95 04	
	Annabelle GONZALEZ	03 80 40 93 0	
MÉDECIN	Dr SAUTE	03 86 52 56 17	
Si d'autres cabinets interviennent sur Venoy, merci de contacter la mairie			

ENFANCE:

École maternelle : 03 86 40 30 38 École primaire : 03 86 40 20 37

Centre de Loisirs périscolaires : 07 83 27 01 92 - mèl : accueil.marmousets@gmail.com

Ce bulletin est aussi le vôtre, notre prochain numéro paraîtra en mars 2021. Vous pouvez nous faire parvenir vos articles avant le 15 février 2021, mais aussi rejoindre notre comité de rédaction, vous serez les bienvenus. Ont participé à l'élaboration de ce numéro : C. BONNEFOND, M.-C. AUGÉ, A. DE CARVALHO, G. KLOECKNER, C. VITELLIUS, L. GABRIELLE, M. EYCHENNE.

Merci aux annonceurs qui ont permis de rendre ce bulletin plus attractif.







Chères Venoisiennes, chers Venoisiens,

L'année 2020 va entrer dans les livres d'histoire. mais il est clair que chaque citoyen se souviendra longtemps de cette année, tant elle aura été mouvementée et aura impacté la vie de chacun.

Les associations et les bénévoles qui les composent ont passé une année très particulière, avec toutes les manifestations adaptées et souvent annulées. Je tiens à leur apporter mon soutien et leur dire que nous comptons sur eux après

cette crise sanitaire. Il en va de même pour tous les entrepreneurs, commerçants et salariés qui sont dans la difficulté. Nous faisons tout notre possible pour aider chacun à trouver les meilleurs soutiens ou protections.

De son côté, l'équipe municipale va de rebondissements en rebondissements, mais tente malgré tout de garder le cap du programme fixé.

Le projet de résidence sénior progresse et devrait voir le jour en 2021. Une possibilité de logements adaptés et non médicalisés pour les personnes qui ne peuvent rester chez eux et ont encore suffisamment la santé pour ne pas intégrer un centre médicalisé.

Les autres dossiers avancent également. L'église verra sa toiture refaite avant l'été 2021 et nous allons tenter de débuter une première tranche de ravalement pour le clocher. La salle la Venoisienne bénéficiera également d'une toiture neuve et devrait être équipée du premier toit photovoltaïque parmi les bâtiments communaux. Energies renouvelables que l'équipe municipale actuelle défend avec volonté. Le projet de terrain de sport couvert sera à énergie positive, un pas de plus pour préparer l'avenir tout en apportant des services à la population.

Le déploiement de l'assainissement de Montallery bat son plein avec les raccordements de particuliers prévus pour le premier trimestre 2021. Une compétence qui a été reprise avec d'autres par la communauté d'agglomération. Celleci devient incontournable dans les différents services à la population et complique l'action des conseillers municipaux qui sont investis dans toutes les commissions communautaires.

Nous venons de vivre un deuxième confinement qui démontre combien nos libertés individuelles sont remises en cause par ce virus hors du commun. Dans ces périodes, comme d'habitude, nous faisons le maximum pour suivre les personnes fragiles sans famille proche, mais je renouvelle à chacun mes vœux de bonne santé et surtout que chacun respecte les gestes barrières dans toutes ses activités quotidiennes, pour espérer passer un hiver moins perturbé.

Bonne fin d'année à toutes et tous et restons positifs, non pas au coronavirus, mais dans l'esprit ...

Christophe BONNEFOND

AGENDA

Face au coronavirus, les activités associatives sont stoppées depuis le mois de mars.

Après une reprise furtive cet été, les activités ont du à nouveau cesser en novembre.

Espérons qu'avec la nouvelle année à venir, les associations puissent reprendre leurs activités.



LA BOÎTE AUX LETTRES

Le Père Noël a installé sa boîte aux lettres devant la Mairie de Venoy.

Pour écrire au Père Noël, c'est simple : il suffit de mentionner clairement le nom du célèbre destinataire et les coordonnées de l'enfant (nom et adresse bien lisible). Père Noël au ciel, Père Noël, route des Nuages au Pôle Nord, peu importe, la lettre arrivera à bon port.

Mais attention, il faut la poster avant le 19 décembre au plus tard.

Petit rappel: pour avoir des cadeaux sous le sapin, il faut avoir été bien sage tout au long de l'année!

MAIRIE DE VENOY

1 place de la Mairie 89290 VENOY Tél. 03 86 40 20 77 Fax 03 86 40 28 11

Courriel: mairie.venoy@wanadoo.fr site: mairie-venou.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30;

Bulletin d'information communal de Venoy

- mercredi et samedi : de 8 à 12 heures.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

amedi 11 juillet au matin, deux couples de nouveaux arrivants ont répondu positivement à l'invitation de la mairie. Le maire, Christophe Bonnefond, leur a présenté la commune, ses services, ses équipements et son tissu associatif.

Un cadeau de bienvenue leur a été remis, composé notamment du bulletin municipal, d'une carte de l'Auxerrois, d'un verre à l'effigie de Venoy, d'une bouteille de vin local et des listes des élus et associations. Lors du verre de l'amitié, tout le monde a pu échanger. Pour ce jeune couple, installé depuis fin mai, le fait que Venoy soit à la campagne et proche de la ville a été déterminant car gage de bien-être pour leurs trois enfants. De jeunes retraités qui travaillaient auparavant à Perpignan, louent au lotissement des Prés Renard. "Originaires de l'Yonne, nous sommes revenus nous installer pour être aussi proches de nos enfants", confiaient-ils.



► TRAVAUX



TRAVAUX DE VOIRIE

'état de la route C3, reliant le hameau de Soleines à Montallery, nécessitait une réfection. Un nouvel enrobé a été posé entre le croisement de La Coudre et celui de la D965.

es services techniques de la Mairie ont installé une table et un banc de pique-nique près du boulo-drome. Les joueurs de pétanque pourront, dans un premier temps s'asseoir pour regarder les autres joueurs, puis quand le temps le permettra organiser des pique-niques.



Le grand nettoyage

a mare n'a pas subi de réfection depuis des années. Les agents techniques, aidés par des voisins, ont débroussaillé et nettoyé l'accès et les berges de la mare. Une seconde jeunesse pour cette mare située à l'entrée du hameau des Chapelles.

Un grand merci aux voisins pour l'aide apportée!

TRAVAUX D'ASAINISSEMENT À MONTALLERY

es travaux ayant débuté en juillet devraient se terminer ces prochains jours. Les rues de la fontaine et de l'école ont été fermées en alternance.

Les résidents devront prendre leur mal en patience car des travaux d'enfouissement des réseaux électriques sont prévus sur la rue de l'école.



INAUGURATIONS

ophia Paillot, restauratrice de métier à Auxerre où elle a dirigé "Le Bounty" pendant dix ans, reprend la gérance du commerce multi-services Vie la Joie. Pour cette habitante de Venoy, il est important de maintenir ce commerce : « Créer un lieu social est mon objectif, en continuant les services existants, en développant l'activité du restaurant et en proposant des animations ». La jeune femme poursuit le dépôt de pain et de colis, le dépannage de tabac, le bureau de poste, le journal local, le gaz, la Française des Jeux, l'épicerie, le bar et la restauration. Elle innove en exposant des artistes locaux, comme actuellement Andrée Paillot, et en proposant une carte des vins locaux.







https://www.facebook.com/VieLaJoieVenoy



a Taberna Portuguesa, nouveau restaurant à Venoy, invite au voyage vers le Portugal.

En lieu et place de l'ancien "Égriselles", rue des Huches, "la Taberna Portuguesa" concocte des plats typiquement portugais depuis juillet. Les gourmands pourront se régaler de "pasteis de nata", une sorte de flan pâtissier parfois dégusté tiède.

Après un parcours professionnel dans la vente, Élodie Lambert ouvre sa seconde entreprise avec la Taberna Portuguesa. Habitante de Montallery depuis plusieurs années déjà, elle souhaitait reprendre un restaurant et pourquoi pas dans son village d'adoption. C'est maintenant chose faite! C'est

avec son sourire et son dynamisme qu'elle vous accueille du mardi au dimanche midi ainsi que les vendredis et samedis soir. Au cours de l'année, des soirées à thèmes sont prévues. •



https://restaurant-taberna-portuguesa.business.site



https://www.facebook.com/tabernavenoy

COMMÉMORATIONS



LA LIBÉRATION D'AUXERRE

a 76° cérémonie de la libération d'Auxerre s'est tenue de façon très réduite pour cause de COVID-19.

Le site de la Stèle des 43 fusillés était bien vide ce lundi 24 août pour se remémorer les atrocités commises en ce lieu pendant la guerre. •

L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

a commémoration de la fin de la première guerre mondiale a eu lieu; mais pour des raisons liées au confinement, cela s'est fait en comité très restreint.



► A.D.M.R.

'association ADMR de Venoy et ses environs a tenu son assemblée générale annuelle le 23 septembre 2020. Nous étions accueillis cette année par la commune de Saint-Bris le Vineux.

La date tardive dans l'année, due aux circonstances sanitaires, ne devait pas faire oublier que nous étions réunis pour parler de l'année 2019. Les objectifs définis en 2018 ont été réalisés : actions promotionnelles, embauche de nouveaux salariés, renforcement des formations par des journées de stage.

L'activité a été soutenue, dans l'aide à la personne (aide à la toilette, aux repas, aux courses et sorties), l'entretien du domicile, l'accompagnement d'enfant ou personne en situation de handicap.

La répartition des bénéficiaires selon les communes :

- ◆ 18 à Augy,
- ◆ 14 à Auxerre (dont Laborde et Vaux),
- 4 à Bleigny-le-carreau,
- ◆ 30 à Champs-sur-Yonne,
- ◆ 5 à Quenne/Nangis,
- ◆ 17 à Saint-Bris-le-Vineux,
- ♦ 33 à Venoy.

Ces services ont été assurés par 15 salariées, assistantes de vie et aides à domicile.

Pour tous renseignements, s'adresser à la coordinatrice :

Laura CUVELIER ADMR de Venoy

1 Place de la mairie - 89290 VENOY

Tél.: 03 86 40 31 08 - e-mail: mdsvenoy@fede89.admr.org



► A.S. VENOY FOOT

CA BOUGE A L'AS VENOY FOOTBALL!

près une saison 2020-2021 inachevée, la rentrée à l'AS Venoy Football s'est déroulée dans la bonne humeur et le respect des règles sanitaires avec 39 licenciés chez les moins de 14 ans et 12 licenciés dans la catégorie UFOLEP.

L'équipe des bénévoles s'est agrandie avec 5 nouveaux coaches : Eddy Ciglar et Jérémie Poulet en charge des U7 et Jérémy Bonfillou, Nassim Hassouni et Wassim Cherki en charge des U11. Un grand merci à ces bénévoles de nous avoir rejoints. Mickael Gaudry et David Lagrange s'occupent toujours des U9 et Christophe Gremet encadre de nouveau les U13. Olivier Migliorini gère l'équipe UFOLEP qui remplace la catégorie Sénior et espère organiser un tournoi UFOLEP ce printemps.





Les U11 et U9 de Venoy

Marie BALACE organise l'acheminement des enfants du centre des Marmousets aux lieux d'entrainement (stade de Venoy et gymnase du lycée la Brosse et du collège Denfert Rochereau en hiver) les mardis et mercredis soirs, en minibus.

L'équipe de l'AS Venoy Football présidée par Alain Coste espère pouvoir mettre en place cette année de nouveaux projets pour subventionner l'activité du club qui a dû annuler l'année dernière, du fait du COVID 19, sa soirée mexicaine. Aline Migliorini, notre trésorière, compte sur la vente de gourdes personnalisées et l'organisation d'un tournoi UFOLEP pour améliorer la trésorerie du club. Un appel aux sponsors est également lancé : n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans le club.

Sophie PARFAIT, secrétaire de l'AS Venoy Football

► PLEIN CHANT

LE CHŒUR PLEIN CHANT RECRUTE!

e chœur Plein Chant, dont le siège social est à la mairie de Venoy, a longtemps répété à la salle des fêtes des Joinchères et donne régulièrement des concerts dans l'église. Notre cheffe de cœur, Catherine Berthet-Goichot, habite désormais à Briare dans le Loiret. Nous répétons maintenant, dans la salle paroissiale de l'église Sainte Geneviève à Auxerre, les lundis de 20h à 22h et, une fois par mois environ, le dimanche après-midi (à la place du lundi soir). Nous sommes un bon noyau de choristes, heureux-ses de découvrir, travailler et présenter au public des pièces du répertoire sacré, avec ou sans accompagnement. Nous accueillerions volontiers d'autres chanteurs et chanteuses.



Si vous aimez la musique qui a traversé les époques, de la Renaissance à aujourd'hui, venez nous rejoindre! Vous pouvez aussi venir nous écouter lors de nos prochains concerts dans l'Yonne.

Contact à Venoy : Geneviève Kloeckner au 06.40.10.35.39



RÉSIDENC

Vingt-sept logements destinés aux seniors vont être implantés sur la commune juste en dessous de l'école, à proximité des services et des commerces. "Cet emplacement privilégié permettra aux résidents de maintenir une vie sociale et relationnelle, tout en ayant un logement adapté, indépendant et sécurisé", assurait Arnaud Boué, directeur des relations institutionnelles aux résidences Héraclide. Selon leurs envies, les locataires pourront vivre en toute autonomie ou accéder à la salle commune dédiée à des animations et des temps de convivialité.



OUVERTURE PR

5 T2 de 40 m² 21 T3 de 54 m²



Ces logements de type T2 ou T3 avec balcon ou terrasse seront meublés, équipés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.





Début septembre, les habitants de le publique à la salle des Joinchères prociété Résidences Héraclide. Quat placées, et ont pu s'informer.

E SÉNIORS

LE CONCEPT DES RÉSIDENCES HÉRACLIDE

- Des petites unités de vie à dimension humaine : de 15 à 25 logements par site;
- Des implantations territoriales privilégiées et favorisant le maintien de la personne dans son environnement et son cadre de vie :
- Une offre relevant du droit commun ; les résidences ne sont pas des établissements médico-sociaux ;
- Un dispositif de veille nocturne sécurisante pour la personne et les familles assurée sur chaque site;
- Des logements à l'ergonomie conçue pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie;
- Des logements au loyer accessible à tous, y compris pour les revenus les plus modestes (à partir de 290€ de reste à charge pour une personne bénéficiaire du minimum vieillesse);
- Un "chez soi" permettant de vivre en toute autonomie et de recevoir ses proches ;
- ◆ La possibilité d'un soutien personnalisé à domicile par le biais de l'APA.







CANICITOYENS

a Mairie de Venoy et les Cani'Citoyens (association venoisienne) ont organisé une sortie écologique sur la commune le samedi 26 septembre 2020. Douze marcheurs dont deux enfants se sont retrouvés devant l'école, accompagnés de six chiens (Milky, Liberty, Loui-

siane, Ohana, Havane et Moonky). Sur un circuit de quatre kilomètres, tous les sacs étaient pleins!

Merci aux élus et aux habitants qui nous ont rejoints.

Pour voir notre planning et se joindre à nous :

www.lescanicitoyens.weebly.com www.facebook.com/lescanicitoyens

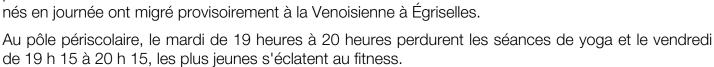


► LES AQUARELLES

es aquarelles ont repris leurs activités début septembre dans le respect des règles sanitaires et de distanciation imposées. Chaque adhérent doit être en possession de son matériel personnel : tapis de sol, haltères, élastiques, etc., arriver masqué et utiliser le gel hydro-alcoolique.

Par précaution, les groupes importants ont dû être scindés : c'est ainsi que le groupe de gymnastique d'entretien-équilibre du lundi matin est dispensé de 10 heures à midi.

Un troisième groupe de gymnastique d'entretien est dispensé le mercredi de 14 h 15 à 15 h 15. Ces cours don-



Ponctuellement et à raison de deux fois par mois, le groupe "remue-méninges" se réunit pour des ate-

L'intégration de nouveaux participants est toujours possible.

Pour tous renseignements, s'adresser à la présidente : 03.86.40.35.42



liers mémoires.

Venoy Animations Festivités

e traditionnel feu d'artifice de la fête nationale a été tiré à Venoy le samedi 11 juillet 2020.

Le VAF, en concertation avec la mairie, a décidé d'organiser cette manifestation malgré la crise sanitaire en 2020.

En effet, à cause de la pandémie Covid 19, le choix n'a pas été facile.

Malgré tout, afin de faire voir que Venoy continue de vivre, les bénévoles du VAF ont "bravé" le virus et ont tout fait pour organiser avec les mesures sanitaires en vigueur cette soirée.

L'habituel "pot du maire" et le barbecue ont été remplacés par une buvette où il était interdit de s'arrêter et une restauration rapide (croque-monsieur, sandwichs et glaces).

L'orchestre "Paul et les autres" était là pour mettre l'ambiance et

pousser la chansonnette car même la danse était interdite par arrêté du préfet de l'Yonne.



Malheureusement, cela n'a pas suffi pour attirer la population et les bénévoles étaient un peu tristes de voir que tout leur investissement de l'après-midi à tout préparer pour respecter les normes sanitaires (distance de sécurité, gel à disposition...) n'a pas fait sortir les venoisiens et les venoisiennes.

Par contre, 300 adultes ont été comptabilisés pour assister au feu d'artifice tiré à 23 h par artifi-ciel après le discours de la présidente et du maire, feu accompagné par la musique de Gérard.

Un feu magnifique qui a fait oublier pendant 15 minutes cette sombre période et ceux qui ne s'étaient pas déplacés ont pu en profiter de leurs habitations.

Une fête nationale bien triste en cette période difficile mais un grand merci à tous les bénévoles du VAF qui ont accepté malgré tout d'essayer de faire vivre Venoy à travers cette soirée festive.

Ils vous disent tous à l'année prochaine dans de meilleures conditions. •







► CENTRE DE LOISIRS "LES MARMOUSETS"



Le centre de loisirs des marmousets accueille tous les enfants de 3 à 17 ans.



Pour les 3-11 ans : centre de loisirs à Venoy, 1 place de la Mairie ; Le matin, le soir et les mercredi sur le temps périscolaire et durant les vacances scolaires (fermé 3 semaines en août et à Noël).

Pour les collégiens: Pôle ados de Bleigny-Le-Carreau, place de la Mairie. Une soirée toutes les trois semaines et pendant les vacances scolaires.

Renseignements et inscriptions sur le site accueildesmarmousets.com ou par mail à accueil.marmousets@gmail.com

Direction: Aurélie STEFEN 07.83,27.01.92









► CLUB DE LA VALLÉE DU SINOTTE

ette année fut inattendue et angoissante pour la plupart des adhérents. Inattendue parce que cette pandémie nous a tous surpris au beau milieu de l'hiver, nous obligeant à modifier très sensiblement nos habitudes de vie. Angoissante parce que nous ne savons pas encore ce que sera 2021.



Mais nous préparons.

Toutes les activités ont été suspendues pendant plusieurs mois. Certes, le beau temps de cet été nous a aidés en nous permettant des activités extérieures mais la rentrée arrivant, nous sommes impatients de reprendre le chemin du Club.

D'ailleurs certaines activités ont retrouvé un nouveau rythme. Les randonnées avec Claude vous proposent désormais des parcours et conditions adaptés et il offre très régulièrement des circuits à découvrir. Les jeux de boule avec Jean Pierre ont profité de leur terrain pour s'entrainer. Par contre les jeux de société, la chorale, les loisirs créatifs vont prendre plus de temps pour s'adapter aux conditions sanitaires que nous devons respecter.

Tout ce qui vous est maintenant proposé est fait dans le respect des consignes sanitaires strictes qui nous sont imposées et qui évoluent aussi très rapidement.

Certes, tout cela est nouveau et nous dérange mais il faut considérer ces nouvelles données comme faisant maintenant partie intégrante de notre quotidien au même titre que ce qui a pu nous être imposé dans les années antérieures, par exemple la ceinture de sécurité en voiture.

Et c'est en regard des obligations sanitaires du moment qu'a été annulée la "Dégustation du Beaujolais", moment traditionnel dans notre club pour se retrouver. Mais nous préparons 2021 et espérons vivement que nous partagerons une galette début Janvier, que nous pourrons reprendre l'ensemble des activités que vous connaissez, que nous pourrons vous en proposer de nouvelles, que nous pourrons enfin découvrir cette terre celte qui attend certains d'entre nous depuis plusieurs mois.

Pour nous tous, il y a eu un "Avant" et il y aura un "Après". Et le changement important dans notre club est la transmission du poste de président. Jack JEANNIN, avec beaucoup de regrets, a cédé son mandat à Danièle TREMBLAY qui a repris les rênes du Club de la Vallée du Sinotte. Merci à tous les deux, l'un pour son action «avant» et l'autre pour son action "après".

QUELQUES INFOS SUR LA SECTION RANDONNEES ET MARCHES DOUCES

Le Club de la Vallée du Sinotte à Venoy comporte depuis plusieurs années une section randonnées et marches douces.

Les randonnées se déroulent tous les jeudis matin, sauf pendant les congés scolaires pour des parcours d'environ 7 à 8 km à Venoy ou dans ses environs.

Les tracés sont adaptés et agrémentés parfois de découvertes insolites. La moyenne de marche est de 3,5 à 4 km/h sans esprit de compétition pour qu'un maximum de personnes puisse participer.

Un planning est établi pour chaque trimestre et est consultable sur le site internet du Club.

Il indique le lieu de rendez-vous pour le départ de chaque parcours

Les marches douces ont lieu les vendredis après-midi tous les 15 jours, sauf pendant les congés scolaires, partent de Venoy ou des environs immédiats, ont une distance d'environ 4 km et le tracé ainsi que la vitesse sont également prévus pour satisfaire un maximum de participants. Un calendrier est établi pour chaque trimestre selon le même principe que pour les randonnées. Il est seulement demandé aux participants d'être adhérents au Club (20 € pour l'année civile). Aucune autre cotisation ni certificat médical ne sont nécessaires.

Depuis leur reprise au mois de septembre, ces deux activités sont soumises à un protocole des gestes barrière bien défini et remis à chaque participant.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter les organisateurs au 09 64 38 01 52.



► AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



près un été particulier dû au COVID 19, nous voici rentrés dans l'automne. Pour bien commencer, nous avons pu organiser le 3° vide-grenier de Venoy le 20 septembre dernier. Un grand succès, avec plus de 2700 visiteurs et 80 exposants malgré les conditions sanitaires. Nous tenions à vous remercier de votre confiance et de votre présence pour cette journée, vos nombreux témoignages positifs nous ont ravis. Nous voulions également remercier la Mairie de Venoy pour son engagement tout au long de cet évènement, le VAF (Venoy Activités Festivités) pour son aide matérielle, l'association Golf Charlie

Yankee pour les bénévoles assurant le contrôle aux entrées, mais aussi la Gendarmerie Nationale (Brigade Territoriale Autonome d'Auxerre) pour sa protection sanitaire et Vigipirate; et enfin la Préfecture de l'Yonne pour ses conseils. Cette animation sur la commune a demandé un investissement extrêmement important de la part des pompiers afin d'assurer la sécurité et une bonne gestion du circuit, des exposants, de la buvette/restauration.

La fin d'année approche, et c'est de nouveau la distribution de notre traditionnel calendrier «2021». C'est un moment d'échange et de partage apprécié par tous les pompiers et la population de la Commune de Venoy, Chitry et Bleigny-le-Carreau. Cependant pas d'inquiétude, cette année nos pompiers seront tous masqués et garderont des distances de sécurité avec chacun d'entre vous, le but étant simplement de promouvoir nos actions, d'échanger avec vous et de rompre la solitude de certains habitants. Nous vous remercions de votre accueil, de plus en plus chaleureux chaque année.

Concernant notre section OMEGA, nos Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) on reprit du service le 7 Septembre dernier, après un arrêt depuis le 15 Mars. Une reprise très attendue par les Animateurs et les JSP, avec un volet d'apprentissage sur les risques sanitaires et les gestes barrières en nouveauté cette année. Notre section compte désormais 7 Jeunes Sapeurs Pompiers, encadrés par 7 Animateurs Diplômés (Jean-Yves, Dylan, Jean-Daniel, Hector, Benjamin, Adrien et Renald) ainsi que 3 Aide-Animateurs (Bruno, Antoine et Ethan). Notre projet cette année est d'évoluer plus sereinement avec le Centre de Première Intervention de Montigny-la-Resle pour diversifier nos apprentissages.

Côté opérationnel, la Caserne de Venoy retrouve son activité d'avant COVID, malheureusement avec un nombre important d'accidents de la route, restons donc tous vigilants!



Notre effectif évolue également avec le départ du Caporal-chef GHEBAROU Ouiheb et du 1ère Classe LEROUX Jean-Daniel, deux Sapeurs Pompiers très engagés dans le secours aux personnes et dans la vie de la caserne. Nous tenions ici, à les remercier pour leur engagement pour notre commune et leur souhaitons une très bonne réussite dans leurs futurs engagements.

D'autre part, nous souhaitons remercier la caporale-cheffe CULOT Lauriane, fidèle sapeure-pompier depuis plusieurs années sur notre commune : pour des raisons familiales et personnelles, elle a mis fin à sa carrière au SDIS 89. Camarade engagée, très active dans la vie associative de la Caserne et dans les moments de convivialités, nous aurons toujours le plaisir de la côtoyer malgré ce départ. Merci à toi!

Nous avons également trois nouvelles recrues, les auxiliaires GERARD Antoine et SANCHEZ Ethan, en fin de formation en ce moment, qui sortent de trois années de Jeunes Sapeurs Pompiers à la caserne d'Auxerre, et enfin l'Adjudant Blin Renald, personnel administratif et technique du SDIS 89 et sapeur-pompier volontaire à Saint-Fargeau, venant intégrer la caserne de Venoy depuis le début septembre. Bienvenue à vous tous et merci de votre engagement auprès des Venoisiens. Notre effectif est actuellement de 28 sapeurs-pompiers opérationnels.

Enfin, nous avons une pensée émue pour notre camarade le Lieutenant CHANLIAU Richard, Infirmier Principal au SDIS 89, rentré en 2006 et nous ayant quittés à l'âge de 47 ans des suites d'une longue maladie. Un hommage fort lui a été rendu le 14 Septembre dernier à Pourrain. Il était le formateur de l'ensemble des Infirmiers Sapeurs Pompiers du département de l'Yonne dont l'empreinte et le dynamisme restera à jamais!

Si vous connaissez des femmes ou des hommes à partir de 16 ans et voulant s'engager auprès de Venoy, veuillez les diriger vers notre chef de centre, l'Adjudant-Chef Darlot Fabrice en prenant contact par mail à l'adresse suivante : fabrice.darlot@sdis89.fr. Nous vous attendons avec grand plaisir.

MOREAU Dylan

Secrétaire de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Venoy.



VENOY PATRIMOINE



imanche 11 octobre, l'église de Venoy a retenti des accords musicaux dispensés par les instrumentistes de l'Harmonie de Saint-Florentin. 25 musiciens nous ont fait apprécier un répertoire

CONCERT
avec
L'HARMONIE de
ST FLORENTIN
Eglise de Venoy
Participation libre
respect des cônsignes anilaries
nisaque colligatoire
Opporte per vixor respect voir

dont le thème principal était celui du "Voyage". Voyage d'ouest en est de l'Europe avec des morceaux de musique d'inspiration slave ou orientale. Voyage également dans un monde irréel avec des reprises musicales de contes pour enfants ou dans un monde plus proche de nous avec l'évocation de danses russes ou viennoises.

Le public était au rendez-vous. Venus nombreux, les spectateurs amateurs de musique ont respecté les gestes barrières, la distanciation et surtout le port du masque. Les applaudissements furent nourris et ont reflété le contentement de chacun à avoir écouté un groupe de qualité. Le beau temps était également au rendez-vous et la jour-

née fut belle pour tout le monde.





Les spectateurs et l'Harmonie de Saint Florentin

Les Tuiles pour la toiture de l'église

Plusieurs centaines de tuiles ont été achetées pour être installées sur la future toiture de l'église. Ces tuiles ont toutes une inscription différente et représente pour chacun des acheteurs une date importante : naissance, mariage Venoy Patrimoine remercie toutes les personnes qui se sont associées à cette action.

Les travaux de réfection de la toiture devraient commencer avant la fin de l'année et seront certainement suivis par d'autres chantiers afin de poursuivre la réhabilitation du bâtiment.





QUELLES SONT LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES POUR ORGANISER UN VIDE-MAISON ?



Vous souhaitez vous débarrasser d'un mobilier, d'une collection devenue encombrante ou vider totalement une maison pour mieux la vendre ? Le vide-maison constitue un excellent moyen de faire place nette!

L'organisation d'un vide-maison est simple, mais obéit à des règles précises. Passage en revue des autorisations nécessaires!

UNE DÉCLARATION EN BONNE ET DUE FORME

On appelle vide-maison une opération de déballage organisée à domicile en vue de vendre des biens d'occasion. Pour faire simple, il s'agit d'une brocante que vous organisez à votre logement.

Les particuliers sont autorisés à organiser deux opérations de ce type par an.

Pour se faire, ils doivent la déclarer par lettre recommandée à la mairie au minimum 15 jours avant la date prévue en y joignant une copie de leur pièce d'identité. Cette déclaration s'effectue grâce au formulaire Cerfa n° 13939*01 "Déclaration préalable d'une vente au déballage" du ministère chargé de l'Économie. Ce formulaire réglementaire est téléchargeable en ligne.

À savoir :

Les biens proposés à la vente ne peuvent qu'être personnels et usagés.

Attention, une non-déclaration de l'opération expose son organisateur à une amende pouvant atteindre jusqu'à 15 000 €. Le non-respect de la durée autorisée est puni d'une contravention de 1 500 €, qui peut être doublée en cas de récidive.

L'opération doit se tenir sur la propriété de l'organisateur et ne doit en aucun cas déborder sur l'espace public.



Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Soyez en règle au regard du service national!

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (IDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches			
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.		
A 16 ans 1/2	Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National		
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.		

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?









Depuis le 1er octobre, l'aide publique à la rénovation énergétique, MaPrimeRénov', est élargie à tous les propriétaires de leur logement, sans conditions de ressources.

Qui peut prétendre à cette aide publique ?

Tous les propriétaires de leur logement (pour leur résidence principale, construite depuis plus de 2 ans), bailleurs et syndicats de copropriétés (pour les parties communes) sont éligibles à MaPrimeRénov', sans conditions de ressources. Ou presque : le montant de l'aide varie selon que vous êtes considérés comme une famille aux revenus modestes, intermédiaires ou supérieurs (tableau ci-dessous).

https://www.maprimerenov.gouv.fr

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition			
	MaPrimeRénov'Bleu	MaPrimeRénov*	MaPrimeRénov'Violet	MaPrimeRénov'Ros
1	jusqu'à 14 879 €	jusqu'à 19 074 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 21 760 €	jusqu'à 27 896 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 26 170 €	jusqu'à 33 547 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 30 572 €	jusqu'à 39 192 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 34 993 €	jusqu'à 44 860 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+8744€	+ 8 764 €